



SESSION 2025

CAPES ET CAFEP
Concours externe

Section
DOCUMENTATION

Épreuve écrite disciplinaire

L'épreuve vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires en sciences de l'information et de la communication des candidats.

*À partir d'un ou plusieurs extraits de texte(s) d'un même auteur, le candidat propose une problématique, une analyse et une mise en discussion en mobilisant ses savoirs scientifiques.
Il s'attache à montrer en quoi la thématique retenue renvoie à la réalité du contexte scolaire du système éducatif français contemporain et des missions du professeur documentaliste.
Il peut le cas échéant s'appuyer sur son expérience professionnelle et/ou ses observations de situations professionnelles.*

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de la calculatrice est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

LE DEUFF, Olivier. *Riposte digitale. Pour des maîtres d'armes des réseaux*. Montpellier : Publie.net. 2019.

Contrairement aux apparences, les savoirs du digital ne sont pas si récents. Il faut pour cela se départir d'une vision courte en matière épistémologique et ne pas effectuer une similarité entre digital et informatique. Par conséquent, il s'agit d'envisager des problématiques et des compétences qui concernent davantage les positions à l'égard de l'information plutôt qu'à un simple maniement des outils. [...] Et surtout, les compétences ne peuvent être découplées des savoirs. On ne peut pas considérer qu'un étudiant sait évaluer l'information uniquement s'il sait où trouver la mention de l'auteur et s'il parvient à comprendre une adresse web. L'évaluation de l'information implique de maîtriser des aspects bien plus complexes, notamment en matière de contexte de publication. Il s'agit bien souvent de pouvoir se référer à d'autres connaissances, à d'autres corpus de textes, à des styles d'écriture, à des designs d'interfaces, etc. [...]

Parmi ces savoirs finalement anciens figure l'étude des documents. [...] Traditionnellement, l'analyse documentaire se subdivise en deux grands axes : l'indexation qui consiste à attribuer des mots-clés et à procéder à une classification du document, et la condensation qui repose sur le fait de résumer le document. Ces logiques sont essentielles comme exercice intellectuel et professionnel et s'inscrivent dans le *Penser/Classer* bien décrit par Georges Perec.

Seulement, de plus en plus, les compétences documentaires concernent autant la capacité à se documenter qu'à maîtriser les enjeux de la documentation de soi, tant on produit de plus en plus des photographies, des vidéos et toute autre métadonnée à un niveau individuel. La documentation ne concerne pas le seul fait de rechercher de l'information et de posséder des documents, mais de plus en plus de devoir développer des stratégies et d'utiliser des outils pour la documentation personnelle (*selfies*, photographies, *tags*, vidéos produites, etc.). Il s'agit donc à la fois de savoir se documenter, mais aussi de maîtriser les mécanismes de la documentation par les tiers.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

CAPES EXTERNE DOCUMENTATION

► Concours externe du CAPES de l'enseignement public :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B E	0 0 8 0 E	1 0 1	9 3 1 1

► Concours externe du CAFEP/CAPES de l'enseignement privé :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B F	0 0 8 0 E	1 0 1	9 3 1 1

